



# LES CULOTTÉS

## La charte

SEPTEMBRE 2024

- Répétitions hebdomadaires (hors vacances scolaires).

-> Salle des fêtes  
La Chaume  
20h30 à 22h

- Spectacle de fin d'année.

-> Salle Gargamoelle  
20 & 21 Juin 2025

### **En s'engageant dans la troupe des Culottés vous acceptez la charte suivante:**

- Les membres de la troupe acceptent, en signant cette charte, que leur image (photo et vidéo) soit utilisée sans date limite sur les supports digitaux ou print de l'association (réseaux sociaux, site internet, flyers, affiches, banderoles...).
- Les membres de la troupe sont assidus et ponctuels aux cours.
- Les membres de la troupe adoptent une attitude positive et constructive au sein du groupe.
- Les membres de la troupe apprennent leur texte dans le délai fixé par le metteur en scène. En cas de méconnaissance du texte au terme du délai fixé par le metteur en scène et dans un souci d'efficacité, les répliques non apprises seront redistribuées aux autres comédiens.
- Les membres de la troupe participent, dans la mesure du possible, au fonctionnement de l'association par un service à rendre lors des temps forts de l'association.
- Les membres de la troupe suivent les actus et événements de l'association pour partager la vie de la troupe.
- Tout comportement déplacé entraînera l'exclusion définitive de la troupe sans remboursement. Le bureau de l'association se réserve le droit d'exclure une personne sans donner de raison.

### **Date:**

**Signature de l'adhérent, membre de la troupe Les Culottés**